

L' Abeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 9 JUILLET, 1849.

No. 41

LA PETITE MENDIANTE.

C'est la petite mendiante
Qui vous demande un peu de pain ;
Donnez à la pauvre innocente !
Donnez, donnez, car elle a faim.
Ne rejetez pas ma prière :
Votre cœur vous dira pourquoï.
J'ai six ans, je n'ai plus de mère,
J'ai faim, ayez pitié de moi.

Hier c'était fête au village,
A moi personne n'a songé.
Chacun dansait sous le feuillage,
Hélas ! et je n'ai pas mangé !
Pardonnez-moi, si je demande ;
Je ne demande que du pain,
Du pain ! je ne suis pas gourmande ;
Ah ! ne me grondez pas, j'ai faim.

N'allez pas croire que j'ignore,
Que dans ce monde il faut souffrir.
Mais je suis si petite encore,
Ah ! ne me laissez pas mourir.
Donnez à la pauvre petite,
Et pour vous comme elle priera !
Elle a faim ; donnez, donnez vite,
Donnez, quelqu'un vous le rendra.

Si ma plainte vous importune,
Eh bien ! je vais rire et chanter.
De l'aspect de mon infortune,
Je ne dois pas vous attrister.
Quand je pleure, l'on me rejette,
Chacun me dit : " Eloigne-toi !"
Ecoutez donc ma chansonnette,
Je chante, ayez pitié de moi.

BOUCHER DE PERTHES.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA PAROISSE DE ST. JOACHIM, DANS LA CÔTE DE BEAUPRÉ.

Cette paroisse est située au pied du Cap Tourmente, dans une plaine très fertile bornée au nord par une rangée de montagnes escarpées, à l'ouest par la rivière Ste. Anne et au sud par le fleuve St. Laurent. Plusieurs ruisseaux qui descendent des montagnes en formant de jolies cascades, arrosent ces belles prairies au milieu desquelles ils serpentent et entretiennent une douce fraîcheur. On distingue entre les autres, la rivière *Fripotte* qui fait marcher un moulin à scie et coule entre une double rangée de beaux ormes ; le ruisseau de la *Petite Ferme*, qui s'élargit en un étang très poissonneux ; la rivière *Marsolet*, sur laquelle on voit encore un débris de pont en pierres construit par Champlain ; et enfin la rivière *Blondel* qui se vante d'être navigable pour les bateaux-plats jusqu'à une certaine distance de son embouchure. De vastes grèves que la mer basse laisse à sec, sont couvertes d'une espèce de foin marin, excellente nourriture pour les animaux domestiques. La chasse y est abondante et certaines saisons de l'année amènent dans les pêches une grande quantité d'anguilles et d'autres poissons.

Lorsque Jacques Quartier vint, le 7

septembre 1535, mouiller entre l'île d'Orléans et la terre du nord, des sauvages vinrent de St. Joachim lui apporter de beaux melons, des anguilles et trois boisseaux de *gros mil*, c'est à dire, de bled d'inde.

L'immortel Champlain, fondateur de Québec, avait remarqué en passant les belles grèves de St. Joachim et une prairie naturelle sur les bords de la rivière *Marsolet*. Les difficultés qu'il éprouva et les voyages qu'il fit de tous côtés pour reconnaître le pays, l'empêchèrent pendant longtemps de se livrer à l'agriculture comme il l'aurait désiré. Enfin, en 1623, au mois d'août, il alla visiter lui même, avec le Sieur de Caen, les prairies naturelles du Cap Tourmente. La beauté et la fertilité du lieu l'engagèrent à y former un établissement.

" Je choisis, dit il, un lieu où est un petit ruisseau et de pleine mer, où les barques et les chaloupes peuvent aborder ; auquel joignant il y a une prairie de demie lieue de long et davantage ; de l'autre est un bois qui va jusqu'au pied du Cap de Tourmente, lequel est diversifié de plusieurs sortes de bois, comme de chesnes, ormes, fresnes, bouleaux, noyers, pommiers sauvages et force lebruches de vignes, puis cédres et sapins : le lieu de soi est fort agréable, où la chasse du gibier, en sa saison, est fort abondante."

Il y traça (Juillet 1626) un petit fort pour protéger ses travailleurs. " Sa figure est selon l'assise du lieu que je ménageai, avec deux petits demy bastions bien flanqués et le feste est la montagne, n'y ayant que cet advenue du côté de la terre, qui est difficile à approcher avec le canon qu'il faut monter 18 ou 20 toises et hors de mine, à cause de la dureté du rocher, ne pouvant y faire de fosse qu'avec une extrême peine. . . . Il était fortifié de fascines, terre, gazons et bois, ainsi qu'autrefois j'avais vu pratiquer, qui étaient de très bonnes forteresses ; attendant qu'un jour on le fit revêtir de pierre à chaux et à sable qui n'y manquent point ; commandant sur l'habitation et sur le travers de la rivière."

Il y bâtit encore une étable de 60 pieds sur 20 de large et deux corps de logis chacun de 18 pieds sur 15, en bois et en terre à la façon des villages de la Normandie.

Champlain laissa à ce poste huit personnes avec un P. Récollet pour y avoir

soin des établissemens de la côte et des sauvages qui fréquentaient ce lieu. Quelques années après (1628), tout fut brûlé et pillé par un envoyé de David Kerk, amiral anglais, resté à Tadoussac avec sa flotte.

En 1632, le Canada fut rendu à la France, ou plutôt à la *compagnie des cent associés*, qui concéda (15 Janvier 1636) la côte de Beaupré avec les domaines, au Sieur Cheffault de la Regnardière. Ce dernier forma une société dans le but d'établir la côte, mais elle ne réussit pas et négligea entièrement la seigneurie. Mgr. de Laval acheta toutes les parts les unes après les autres, ainsi que l'île d'Orléans, qui était devenue la propriété de la même compagnie. Il commença dès lors à établir la *Grande ferme* et dans le même temps qu'il ouvrait à Québec le Petit Séminaire destiné à recruter le clergé, il fonda au pied du Cap-Tourmente une espèce de ferme-modèle, où les jeunes gens qui paraissaient moins propres aux études classiques, apprenaient à lire, à écrire et à chiffrer, tout en s'appliquant aux travaux de la terre et à différents métiers. Le zélé prélat comprenait la salutaire influence que ne manqueraient pas d'exercer dans un nouveau pays, des pères de famille élevés dans la piété et dotés d'une certaine éducation.

Mgr. de St. Valier, son successeur voulut (1685) donner plus de portée à cet établissement et, secondé par le Marquis de Denonville, qui accorda 4000 livres, il engagea le Séminaire à donner une éducation classique à 19 jeunes gens, sur 21 qu'on y élevait. M. Louis Soumande, chanoine de Québec, déjà chargé de desservir la côte depuis la baie St. Paul jusqu'au Château-Richer, en eut la direction et fut assisté par M. Denys, auquel on venait de donner la soutane.

L'établissement détourné de sa destination primitive ne répondit pas aux espérances qu'il avait d'abord fait concevoir. Aussi Mgr. de Laval étant revenu de la France en 1688, après un séjour de quatre années, chercha-t-il à le remettre sur l'ancien pied. Il y rassembla un bon nombre de jeunes gens, la plupart de la campagne pour les appliquer comme autrefois à des travaux dans les quels ils montraient une grande dextérité. Leurs jours s'écoulaient paisiblement, partagés entre de pieux exercices, quelques études assez courtes, et